

Extraits de « 24 heures sous influences. Comment on nous tue jour après jour »

lundi 24 juin 2013

« Vous ouvrez les yeux après une bonne nuit de sommeil, croyant retrouver le monde réel, vos soucis familiaux et vos projets... Erreur : ce monde n'est pas le vôtre, c'est celui que des lobbies ont recomposé à votre insu, dans ses moindres détails, pour satisfaire à leur avidité. Les draps dans lesquels vous avez dormi, les chaussons que vous enfileriez, le café, le lait et l'eau que vous buvez, le savon, le dentifrice et chacun des produits que vous utilisez au cours de la journée est le fruit d'inavouables opérations d'influence. Tout comme la lumière ou l'ordinateur que vous allumez, la poubelle que vous sortez, le bus dans lequel vous montez, les sous-particules qui se glissent sous votre peau.

Dans ce livre d'enquête, Roger Lenglet nous révèle comment notre santé est menacée à chaque instant. Comment, du matin au soir, des escouades d'hommes de l'ombre redéfinissent notre univers et nous dictent le contenu de nos assiettes, la qualité de nos vêtements, nos plaisirs, nos songes et même notre mort... »

Sommaire de cet article

- [Table des matières](#)
- [Introduction](#)
- [I. Dormir dans les bras des lobbies](#)
- [Index des mots & thèmes abordés dans l'ouvrage](#)
- [Ouvrages de Roger Lenglet](#)

Roger Lenglet,
24 heures sous influences. Comment on nous tue jour après jour
© François Bourin Éditeur, avril 2013
270 pages, 20 €
Isbn : 978-2-84941-377-7. Code sodis : 752 501.8

Extraits reproduits avec l'aimable autorisation de l'auteur

Table des matières

Introduction

I. Dormir dans les bras des lobbies

Les vrais secrets du lit de Cécile
Bébé, cerné dès sa naissance
Papa prend des somnifères
Dormir la fenêtre ouverte

II. Dès l'aube, les groupes à notre chevet

Au réveil, les lobbies veillent
Buralistes, un lobby prospère
L'eau du robinet
Les mystères du savon

III. Rude journée en perspective

Petit-déjeuner sous influence
Les voyous de l'infiniment petit
Cécile dépose les enfants à l'école

IV. Gagner son pain

Perdre sa vie à la gagner
La dernière fois que j'ai vraiment fait grève, il y a plus de quarante ans
La bombonne d'eau
Le potager de Cristina

V. Le soir

Après le boulot ou l'école, rien de mieux qu'une bonne piscine avec les enfants
Expositions mercurielles tous azimuts
L'eau minérale se met à table
Mauvaises ondes

Épilogue

Vademecum de l'anti-lobbying
Glossaire des sigles
Index

Introduction

Vous ouvrez les yeux après une bonne nuit de sommeil, croyant retrouver le monde réel et ses surprises, vos soucis familiers et vos projets... Erreur : ce monde n'est pas le vôtre, mais celui que des groupes d'influence ont composé à votre insu, dans ses moindres détails, pour satisfaire à leur avidité.

Les draps dans lesquels vous avez dormi, les chaussons que vous enfiler, le café, le lait et l'eau que vous buvez, les céréales que vous mangez, le savon, le dentifrice et chacun des produits que vous utilisez au cours de la journée sont le fruit d'inavouables opérations d'influence. Tout comme la lumière, la bougie ou l'ordinateur que vous allumez, la poubelle que vous sortez, la voiture dans laquelle vous montez, l'air que vous respirez. Dans chaque recoin de votre quotidien se cachent des tractations secrètes, des stratégies bien huilées. Vos gestes les plus banals ont été chorégraphiés à votre insu. Nous nous croyons libres, nous vivons dans une fiction écrite de A à Z.

« Le diable se cache dans *tous* les détails », dira désormais le proverbe. Ces détails, ce livre les piste précisément, dans les mille instants anodins qui tissent nos journées, de la naissance jusqu'à nos derniers jours - et même au-delà.

La France compte aujourd'hui 7 429 agences de lobbying, soit environ 30 000 lobbyistes. À Bruxelles, on en dénombre près de 20 000. Un marché qui connaît une expansion considérable depuis les années 1990. De tels chiffres donnent une idée de la fourmilière de professionnels de l'influence qui entourent les élus, les ministères français aussi bien que le Parlement européen et les commissions qui élaborent les directives européennes. Pour autant, tous les lobbies n'exercent pas une influence comparable. Leur poids économique et leur capacité à pénétrer les institutions ne s'équivalent pas. Ceux qui sont placés au sommet de l'Olympe conditionnent les aspects les plus importants de notre quotidien. Ils occupent donc ici une place de choix.

Mais qu'est-ce, au juste, que le lobbying ? Un des stratagèmes rhétoriques habituels consiste à dire qu'il ne s'agit que d'un moyen, utilisé à bon ou mauvais escient - il y aurait ainsi le méchant lobby des armes à feu et le gentil lobby des marchands de chaussons. Évitions les malentendus : le lobbying est l'utilisation de toutes les stratégies d'influence possibles pour favoriser les intérêts des acteurs économiques assez fortunés pour employer des lobbyistes. Telle est la définition bien sentie que les professionnels concèdent quand ils entrent dans la confidence. Un lobby défend donc avant tout des intérêts économiques

particuliers. Son objectif peut être de maintenir ou de développer un marché, par exemple celui de produits mis en cause pour leur toxicité, ou tout simplement de renforcer une position face à des concurrents. Les cibles sont en priorité les politiques et les hauts fonctionnaires. Mais en démocratie, l'opinion publique, les consommateurs et les milieux de la recherche sont aussi « travaillés », car ils permettent d'influencer le législateur, le gouvernement et les institutions inspirant des traités ou des directives.

Comment agissent-ils ? Les principaux outils sont le regroupement en coalitions financières ou industrielles (groupes de pressions ou lobbies), la rhétorique, la production de normes, de lois et d'« études », la pub déguisée, le montage de fondations ou de *think tanks*... Un vaste panel de procédés où les déclarations morales cachent souvent un monde où l'on s'autorise de nombreux coups bas. De sorte que les stratégies d'influence font aussi bien appel à des lobbyistes en col blanc qu'à des lobbyistes musclés (nous verrons que ce sont parfois les mêmes), dont les commanditaires prétendent ignorer les moyens qu'ils utilisent tout en leur imposant une obligation de résultat. Sur le terrain, cela se traduit inmanquablement par une activité qui verse aisément dans la corruption, l'intimidation, la manipulation éhontée et des opérations de séduction inavouables.

Les scandales sanitaires et alimentaires qui se succèdent depuis les années 1980, du sang contaminé à l'amiante en passant par la « vache folle », le cheval travesti en boeuf et d'autres moins connus que nous allons découvrir, présentent tous un point commun : ils ne sont pas le fruit du hasard mais d'une volonté délibérée de faire passer d'inavouables calculs avant le souci de la santé publique.

Les actions de lobbying sont devenues si incessantes qu'une encyclopédie serait nécessaire pour couvrir tous les champs d'intervention. Raison pour laquelle je m'attache en priorité aux façons dont le lobbying industriel joue avec notre santé et, *in fine*, nous tue.

Il ne se passe plus un jour sans que de nouvelles molécules arrivent sur le marché sans test sérieux sur leur toxicité à moyen et long terme. Des dizaines de milliers de substances industrielles composent désormais notre environnement quotidien et s'introduisent dans notre organisme. Une grande partie de la population pense qu'il est impossible de gérer un risque aussi diffus et invisible, d'autant que les lobbyistes ne manquent pas pour nier leur danger même quand les preuves scientifiques abondent. La situation ressemble en tout point à celle que dénonçait Pasteur au XIX^e siècle quand il expliquait que des animalcules invisibles (bactéries et virus) couvraient par millions les objets les plus familiers, contaminaient notre peau et provoquaient des maladies mortelles.

Nos ancêtres ont intégré la révolution pasteurienne, ils ont adopté des règles d'hygiène quotidiennes qui paraissaient au début procéder d'une vision paranoïaque. Pourtant, même les médecins et les chirurgiens ont eu des difficultés à les accepter, certains trouvant délirant de devoir nettoyer leurs instruments et leurs mains entre deux patients. Les toxicologues nous enseignent aujourd'hui qu'une nouvelle révolution de santé publique est en cours au regard des nouvelles substances chimiques que nous côtoyons : la révolution toxicologique. Et cette révolution ne sera pas seulement accomplie par les scientifiques mais par toute la population qui adoptera des précautions pour en faire des réflexes quotidiens. Cela passera aussi par une méfiance vis-à-vis des charlatans qui, pour mieux vendre leurs produits, mentent sur leurs véritables effets.

« Si on vous écoute, on ne vit plus », me dit-on parfois. Mais si vivre consiste à fermer les yeux, alors on est sûr de se faire écraser. Prenons garde : la complexité des dangers du monde moderne menace aujourd'hui jusqu'à notre instinct de survie.

I. Dormir dans les bras des lobbies

Les vrais secrets du lit de Cécile

Les fabricants de literie en rangs serrés pour maintenir l'usage de produits toxiques

Cécile s'est glissée dans son lit à 23 h 36. Elle s'est retournée durant une bonne heure avant de s'endormir, en se demandant pourquoi, depuis quelques semaines, elle éprouve des difficultés à trouver le sommeil. Rien, dans sa vie, n'explique cette perturbation.

Elle n'en est pas encore à prendre des somnifères, comme son mari, mais elle souffre un peu, dans la journée, de cette heure de sommeil manquante. En attendant, elle a jeté son ancien matelas à ressort au profit d'un autre en mousse, qu'une pub recommandait en prétendant qu'il facilitait le sommeil grâce à un système d'alvéoles très étudié. Elle s'est aussi offert un pyjama ultradoux, et lave plus souvent ses draps : fraîchement lavés, ils libèrent un parfum qui la ravit. Cécile est une adepte des lessives et des adoucissants aux « senteurs printanières ». Même sa taie d'oreiller fleure ces doux arômes.

Elle ignore que la cohorte de molécules qui remontent le long de son nerf olfactif toute la nuit franchissent la frontière de son cerveau et s'installent parmi ses neurones. Elle n'a pas non plus conscience de l'effet délétère qu'elles peuvent avoir avec le temps.

C'est dommage, car Cécile est une jeune femme intelligente qui, vingt ans plus tard, aurait pu être comblée de bonheur et, accessoirement, au sommet de ses compétences. Traductrice de romans allemands chez un grand éditeur parisien, elle adore son métier. Il ne se passe pas un jour sans qu'elle en repousse encore les limites, trouvant des équivalences inédites aux expressions réputées intraduisibles, ouvrant l'horizon sur de nouvelles subtilités là où les autres professionnels butent définitivement.

Mais de ses talents, elle ne profitera pas autant qu'elle aurait dû. Au fil des ans, tous ces effluves toxiques gommeront une à une les finesses linguistiques que sa mémoire a soigneusement engrangées. Avant de s'attaquer à des souvenirs plus importants encore. Au point même que son fils Félix devra lui rappeler chaque matin qu'elle est sa mère, que son âge est de 48 ans et qu'elle connaît personnellement les meilleurs auteurs d'outre-Rhin.

Cécile rejoindra le long cortège des jeunes malades d'Alzheimer. Ces jeunes cas s'accumulent par dizaines de milliers. Les épidémiologistes en dénombrent déjà 55 000, âgés de 13 à 60 ans, sur le million de malades que compte l'Hexagone. Ils prévoient que ce chiffre doublera tous les vingt ans.

Les firmes pharmaceutiques, de leur côté, calculent déjà les dividendes qu'ils tireront de cette progression exponentielle [1].

Les lobbies sous ses draps

Les mandarins qui répètent que les causes de cette maladie sont inconnues et qu'elle est liée à la vieillesse devraient regarder de près les résultats des innombrables recherches pointant la responsabilité des produits neurotoxiques qui nous entourent dans l'explosion des maladies neurodégénératives [2]. Les études rassemblées depuis les années 1990 auraient dû permettre de prendre des mesures préventives et d'éviter de massacrer la nouvelle génération. Encore faudrait-il, pour inciter ces mandarins à faire leur travail, que leurs rémunérations par les producteurs de médicaments anti-Alzheimer ne soient plus autorisées [3]. Car la réforme de l'Agence du médicament, après le scandale du Mediator, n'a pas mis fin au petit jeu des conflits d'intérêts qui disqualifie ses experts. Et la dérive des leaders d'opinion du monde médical s'ajoute à celle du système d'évaluation des médicaments. Les pratiques de lobbying dont ils font l'objet leur ont fait perdre de vue jusqu'à leur rôle dans les retards de la prévention.

Une maladie mortelle peut en cacher une autre. La maladie d'Alzheimer, dont Cécile mourra six ans seulement après son diagnostic, ne permettra pas à la tumeur de son sein droit d'être repérée et comptabilisée sur le registre national des cancers. Cette tumeur maligne ne manque pourtant pas d'intérêt sur le plan nosologique : on sait aujourd'hui que les cancers du sein sont liés à une pluralité de facteurs cancérigènes. Or, les molécules provenant de sa literie, qu'elle a inhalées 8 heures sur 24 (soit 30 % de son temps), comptent de nombreux cancérogènes bien répertoriés, s'ajoutant à ceux qu'elle absorbe le restant de la journée.

Si Cécile avait été mieux informée, par exemple en lisant de temps en temps des études toxicologiques,

elle aurait su que les produits dont les fabricants enduisent les composants des matelas, les tissus de sa couette et ceux de son pyjama, tout comme le bois aggloméré de son sommier et de son armoire, comportent une résine qui libère du formaldéhyde, classé par le Centre international de recherche sur le Cancer (CIRC) comme cancérigène par inhalation et par contact cutané. Même ses sous-vêtements en sont imprégnés. Or le formaldéhyde présente un autre inconvénient : c'est un facteur d'insomnie.

Cécile aime lire, mais seulement des romans. « La littérature scientifique est un oxymore, elle n'est faite que pour les chercheurs », ironise-t-elle sans se douter que c'est un vrai malheur. Elle adore les thrillers, les dramatiques, les tragédies, les films gore et les scénarios-catastrophes. Elle caresse l'idée que ces horreurs pourraient arriver. Nos frissons exigent de la crédibilité.

Cécile ne pense pas que la toxicologie et l'épidémiologie soient à même de lui apporter des frayeurs aussi fascinantes. Ni qu'elles puissent lui apporter des informations utiles au quotidien. Elle croit que des responsables s'en chargent sérieusement. Comment imaginer que la santé de la population n'est en réalité qu'un jeu financier pour les industriels et les lobbyistes ? Et pourtant...

Attardons-nous un instant sur son nouveau matelas. Sa mousse synthétique et le tissu qui l'enveloppe, les produits de traitement qui les imprègnent, les colles et les « parfums » qui masquent les odeurs chimiques libèrent leur propre légion de molécules toxiques, lesquelles s'engouffrent dans les narines de Cécile. Perfluorés, retardateurs de flammes bromés, pesticides et autres gâteries que la coalition des industries de la chimie a réussi à imposer aux fabricants de paillasse, au nom de la lutte contre les taches, l'usure, l'oxydation, les odeurs, les acariens, les puces, les fourmis et le risque d'incendie. En se gardant de rappeler au public qu'il s'agit pour partie de cancérogènes, de mutagènes, de perturbateurs endocriniens, de neurotoxiques... Et que d'autres substances, naturelles mais moins rentables, auraient fait l'affaire sans effets secondaires.

La liste de ces toxiques ne figure pas sur l'étiquetage des matelas car le lobby de la literie, soutenu par celui de la chimie, a réussi ce tour de force : aucune autorité n'a encore osé rendre leur affichage obligatoire. Ni en Europe ni aux États-Unis. La quantité de poisons que ces firmes introduisent dans nos chambres restera secrète aussi longtemps que les consommateurs ne se mobiliseront pas davantage.

Même quand on les contacte directement, les industriels se refusent à révéler l'existence de ces substances. Chacun renvoie à la direction du groupe : Cauval Industries - propriétaire européen des marques de matelas Simmons -, Treca, Dunlopillo et Pirelli. Une direction embarrassée. L'Association pour la literie (APL), une pointe avancée du lobby, n'est pas plus bavarde que l'Association européenne des industries de plumes et articles de literie (EDFA). Même refus du côté de la Fédération européenne du négoce de l'ameublement (FENA). L'argument est toujours le même : « Le matelas va mal, les Français ne changent leur matelas que tous les quatorze ans en moyenne, ce n'est pas le moment de provoquer une psychose. »

Des confidences de professionnels indignés par le poids de la chimie dans la literie (il en existe) m'ont finalement permis d'obtenir les précieux renseignements. Voici donc un joyeux inventaire, incomplet, des substances dangereuses qu'on trouve dans les matelas les plus communs (à ressorts ou en mousse polyuréthane) : trioxyde d'antimoine, diisocyanate de toluène, aminobiphényl-4, trans-pentyl-cyclohexyl-4, tétrachloréthanes, acétone, résine d'acrylique, polymère fluoré d'amiante, azotyle de benzène, nitrile benzoïque, béryllium et composants, tétrachlorure de carbone, chlorofluorocarbones, chloroforme, chrome et composants, cobalt et composants, essence de cône, cyanite, acétamide de méthyle, formamide de méthyle, épichlorohydrine, éthers de glycol, benzène d'halogène, naphthalènes d'halogène, halons, paradichlorobenzène, composés de chlorure d'ammonium liés, hexachlorobutadiène, indium, carbone de plomb, hydrocarboné de plomb, sulfate de plomb, méthylbenzène (toluène), molybdène, composés organostanniques, rhénium, rubidium, samarium, strontium, tellérium, thallium et composants, acétate de vinyle, etc.

Cette liste démente qui semble sortie du cerveau d'un savant psychotique rêvant de changer le monde jusque dans ses éléments fondamentaux est le grabat moderne sur lequel nous dormons presque tous aujourd'hui. Dès le plus jeune âge. Un mélange issu de l'ingénierie moléculaire des industries prospérant

sur nos nuits.

Aux États-Unis, l'Agence de protection environnementale (EPA) a procédé à une analyse des matelas pour évaluer la dose d'antimoine qu'ils contiennent. Elle y a trouvé des taux qui dépassent de 27,5 fois la dose recommandée. Proche parent de l'arsenic, l'antimoine est apprécié depuis la plus haute Antiquité par les empoisonneurs pour ses effets destructeurs. Les Romains connaissaient les vertus vomitives des boissons conservées dans des pots fabriqués avec de la terre qui en contenait [4]. Il s'attaque notamment aux poumons et au cerveau. Sous sa forme trioxyde, celle qui est utilisée dans les matelas et les textiles, il peut surtout endommager le système digestif. Le CIRC l'a classé comme cancérigène possible chez l'homme, ce qui n'empêche pas les industriels de continuer à l'utiliser dans les textiles pour ses propriétés ignifuges [5].

Revenons aux draps de Cécile, à ses taies d'oreillers et à son pyjama, fabriqués en fibres synthétiques issues de produits pétrochimiques. Ils comportent eux aussi une bonne partie de ces substances. Pour les mêmes raisons. S'y ajoute parfois de la perméthrine, un insecticide utilisé dans les bâtiments d'élevage intensif. Éloignant acariens, cafards et moustiques, cette substance est fortement suspectée de jouer un rôle dans la baisse régulière de la qualité du sperme dans les pays industrialisés (le taux de spermatozoïdes s'est réduit environ de moitié depuis les années 1950 ; en France, ce taux a chuté de 32 % entre 1989 et 2005 [6]). On y trouve aussi de l'huile d'argousier, un autre pesticide agricole, et du triclosan, un antibactérien qui présente l'inconvénient de perturber le système hormonal. Mais comment donc se débrouillaient nos parents pour survivre sans cette armada chimique ?

Quant aux assouplissants que Cécile ajoute au lavage en croyant que leur douceur et leur parfum l'aident à s'endormir, ils produisent l'effet inverse : ils comportent des irritants et des allergènes, tels l'alpha-isométhyl ionone, l'hydroxycitronellal ou l'amyl cinnamal (et une vingtaine d'autres), qui ont même pour effet de provoquer une gêne respiratoire et des démangeaisons chez les personnes sensibles [7]. C'est une plaie pour les asthmatiques. En tout état de cause, ce n'est pas l'idéal pour lutter contre l'insomnie. Sans compter que ces produits censés nous rendre la vie plus douce contiennent souvent des neurotoxiques comme l'acétate d'éthyle et l'éthanol, et des cancérigènes qui inquiètent le CIRC, tels que l'acétate de benzyle, et d'autres substances peu amènes.

Hélas, l'empoisonnement général de Cécile ne cessera pas lorsqu'elle se lèvera. Les rideaux et les doubles rideaux, la moquette et les tapis traités exhale en partie les mêmes effluves. L'exposition à ces toxiques continuera quand elle sortira de chez elle. Même son tee-shirt en coton a été traité avec plusieurs d'entre eux qui, au contact de sa peau, trouvent une voie d'accès vers son sang.

Officiellement, depuis 2007, la législation européenne a pris le taureau par les cornes en imposant aux industriels une évaluation de 30 000 substances sur plus de 100 000 utilisées. Ce n'est pas négligeable, d'autant qu'elle leur impose en conséquence le respect de normes fixant des doses à ne pas dépasser [8]. Cette obligation est une énorme victoire contre l'Union des industries chimiques (UIC), qui a tout tenté pour faire avorter cette obligation, affirmant que ce dispositif ruinerait les entreprises de l'UE, qui ne pourraient plus concurrencer les géants américains et asiatiques. Finalement, les Américains ont adopté le même système et la législation s'applique aussi aux produits importés.

Reste que les lobbies concernés - en tête desquels la puissante Table ronde des industriels européens, qui réunit les plus grosses firmes de la chimie, des grands groupes de l'agroalimentaire, de l'eau, du pétrole, du textile, de la plasturgie, du médicament et de la téléphonie - ont obtenu d'importantes concessions. Ils maintiennent ainsi sur le marché de nombreux toxiques avérés en affirmant qu'ils ne savent pas les remplacer. Ils bénéficient par ailleurs d'exemptions dans certains secteurs et de délais extensibles pour appliquer le règlement. Les pesticides ne sont pas couverts par ces tests, pas plus que les produits radioactifs, les nanomatériaux et toutes les substances produites en « faible quantité [9] ».

Autre grave problème, l'obligation d'évaluation repose sur l'étude des substances prises une par une, sans considérer les effets de leur accumulation et des interactions entre elles. Ce qui ne correspond jamais à la réalité de nos expositions quotidiennes. Les experts consultés à ce sujet par la commission européenne ont rendu des conclusions affolantes car les combinaisons des différents produits sont innombrables et le

plus souvent explosives, multipliant parfois leur toxicité par cent ou mille : « Nous avons aujourd’hui la preuve que diverses associations de produits chimiques réagissent dans le corps et forment des composés qui sont bien plus forts que chaque substance prise séparément. Les recherches de l’université de Göteborg, qui ont été menées en collaboration avec l’université de Londres, ont montré que l’effet combiné du cocktail est bien plus toxique que l’effet des substances chimiques prises individuellement. Le nombre d’associations de substances chimiques est impressionnant et il n’est tout simplement pas possible de tester chaque association [10]. »

La faiblesse des contrôles sur le terrain pour faire respecter les normes aggrave la situation, car d’innombrables articles d’importation transgressent les normes européennes.

Index des mots & thèmes abordés dans l’ouvrage

Accidents du travail
Acrylamide
Additifs alimentaires
Alcool
Allaitement
Aluminium
Amiante
Ampoules fluocompactes
Antennes-relais
Aspartame
Asthme
Bébés nageurs
Bio
Bisphénol A
Bisphosphonates
Cadmium
Café
Cancer
Cancérogène ou Cancérogène
Cerveau
Champs électromagnétiques
Chaussons
Chaussures
Chloramines
Chlore
Cholestérol
Chrome VI
Cigarettes
Colorants
Communiqué de presse
Conservateurs
Cosmétiques
Cuir
Dépollution
Diesel
Dîner
Eau
Eau minérale
Eau de source
Eau du robinet
Édulcorants

Électrosensibilité
Electrosmog
Espadon
Étiquetage
Fluor
Foetus
Fontaine à eau
Formaldéhyde
Gobelets
Havanes
Insomnie
Lait
Lait maternel
LED
Literie
Maladie d'Alzheimer
Maladies professionnelles
Médecine du travail
Mémoire
Ménopause
Mercure
Métaux lourds
Métaux toxiques
Mutagène
Nanomatériaux
Nanoparticules
Nappe phréatique
Neuroleptiques
Neurotoxique
Nourrisson
Nucléaire
Obésité
Ondes électromagnétiques
Ordures
Pain
Parkinson
Pâtisserie industrielle
Peau
Pédiatrie
Pesticides
Petit-déjeuner
Piscine
Plastique
Plomb
Plombages
Poisson
Pollution
Pollution des sols
Potager
Poumons
Produits addictogènes
Psychotropes
Radium
Reprotoxiques

Saumon
Savon
Sclérose latérale amyotrophique
Semaine du goût
Sommeil
Somnifères
Sucre
Surpoids
Syndicats
Tabac
Targacept
Thon
Téléphonie mobile
Thé
Toluène
Vêtements
Viande
Xylène

Ouvrages de Roger Lenglet

- Un pouvoir sous influence. Quand les think tanks confisquent la démocratie*, avec Olivier Vilain, Paris, Armand Colin, 2011.
- Menace sur nos neurones*, avec Marie Grosman, Arles, Actes Sud, 2011
- Europe Écologie*, avec Jean-Luc Touly, Paris, First, 2009.
- Lobbying et Santé*, Paris, Mutualité française, 2009.
- Cocktail d'enfer*, avec Simon Pradinas, Paris, Pascal/Mutualité française, 2009.
- L'Argent noir des syndicats*, avec Christophe Mongermont et Jean-Luc Touly, Paris, Fayard, 2008.
- Profession corrupteur*, Paris, J.-C. Gawsewitch, 2007.
- Sarkozy vu par les Français*, Paris, Pascal, 2007.
- L'Eau des multinationales. Les vérités inavouables*, avec Jean-Luc Touly, Paris, Fayard, 2005.
- Silence, on intoxique*, avec André Aschieri, Paris, La Découverte, 2005.
- Les Drogues* (pseud. Pierre Simon), avec William Lowenstein et al., Flammarion-Mutualité française, coll. « Libro », 2005.
- L'Eau de Vivendi*, avec Jean-Luc Touly, Paris, éditions Alias/Patrick Lefrançois, 2003.
- Repenser l'offre de soin. Pour une véritable politique de santé publique*, Paris, L'Atelier/Mutualité française, 2000.
- Des Lobbies contre la santé*, avec Bernard Topuz, Paris, La Découverte, 1998.
- Les Ignorances des savants*, avec Théodore Ivainer, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996.
- L'Affaire de l'amiante*, Paris, La Découverte, 1996.

Le Griffonnage. Esthétique des gestes machinaux, photos de Jean-Bernard Rioual, Paris, Éditions François Bourin, 1993.

Opinion populaire et Pratiques vulgaires, Paris, Anousia, 1987.

Notes

[1] *The Pharmaletter*, « Alzheimer's drug market to more than triple to \$13.3 billion in 2019 in top seven markets, fuelled by new biologic agents », 10 septembre 2010.

[2] Pour une recension approfondie des études sur les cofacteurs de la pandémie de maladies neurodégénératives dans les pays industrialisés (Alzheimer, Parkinson, etc.), voir Marie Grosman et Roger Lenglet, *Menace sur nos neurones*, Arles, Actes Sud, 2011.

[3] Sur le détail de ces liens d'intérêts, voir mon enquête avec Marie Grosman, *ibid.*

[4] K. Bencze, « Antimony », in H. Seiler, A. Sigel, H. Sigel, *Handbook on Metals in Clinical and Analytical Chemistry*, New York, Marcel Dekker, 1994, p. 224-236. Cité par le toxicologue André Picot, dans « *L'Antimoine, un vieux toxique toujours méconnu* », Association Toxicologie-Chimie, <http://atctoxicologie.free.fr/archi/bibli/antimoine.pdf>, p. 3.

[5] André Picot, *ibid.*, p. 8.

[6] M. Rolland et al., « Decline in semen concentration and morphology in a sample of 26,609 men close to general population between 1989 and 2005 in France », *Human Reproduction*, Oxford, 2013 (<http://humrep.oxfordjournals.org/content/28/2/462>).

[7] Les industriels n'ont pas réussi à éviter l'obligation d'étiquetage sur les lessives et les assouplissants. Ils doivent indiquer les allergènes, mais ils sont parvenu à arracher le droit de ne pas mentionner ceux qui ne dépassent pas 100 mg/kg.

[8] Il s'agit du règlement REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques), voté en décembre 2006 et progressivement mis en application depuis juin 2007 en France.

[9] En dessous d'une tonne par an, ce qui pose le problème des substances dont la toxicité est si grande qu'une très faible production peut représenter un énorme risque.

[10] Service d'information de la Commission européenne, communication du 30 mars 2010.